Son vile âme et blessant les trois hommes demeurant de nombreuses.

Rapprochons les résultats obtenus sérieusement étroite. Les trois hommes quittèrent ensemble le cabaret que ne passa-t-il ? Nul ne le sait, mais, quelques heures plus tard, W... plaint à la police se plaignit que ses amis d'occasion l'avaient dévalisé. Son portemonnaie qui contenait 37 francs avait disparu.

Des enquêtes retrouvèrent presque l'existit Desmarets. Conduit au poste, il fut trouvé porteur du portemonnaie dérobé qui ne contenait plus que 35 sous.

Desmarets, interrogé par le commissaire, déclare n'avoir aucun souvenir de Flan. Son camarade Barlier, arrêté vendredi, se prétend tout à fait innocent.

Malgré cela tous deux ont été détroués au parquet.

Pour l'hygiène et l'économie chauffez-vous avec les merveilleux **Foyers à gaz Engels**, 67, rue Nationale, Lille. Pour éviter les contrefaçons, exiger le nom Engels.

Vol. — Une femme Berthe Duval, 31 ans, habitant Roubaix, est recherchée par la police pour vol de 60 francs au préjudice de M. L..., rue Solférino.

ROUBAIX

Liste électorale pour 1908. — Les demandes en inscription sur la liste électorale de 1908 seront reçues à la mairie à partir de ce jour.

Les intéressés doivent se présenter, le plus tôt possible, munis des pièces justificatives suivantes :

1° Extrait de naissance ou livret de mariage, ancienne carte d'électeur ou certificat de radiation ;

2° Récépissé de changement de domicile civil, ou pièce justifiant d'une durée de résidence de six mois à Roubaix (livret, quittance de loyer ou bail).

Les naturalisés devront produire leur acte de naturalisation.

Les fils d'étrangers non inscrits sur les tableaux de recensement de la classe prochaine devront produire un extrait de leur acte de naissance et avoir 21 ans révolus au 31 mars 1908.

Les tourneurs économiques seront ouverts au public à partir du lundi 13 janvier.

Ils sont situés : 1. Rue Saint-Vincent-de-Paul, en Poste de Police ; 2. Rue des Fossés, en Poste de Police ; 3. Rue Turnemire, près de l'École communale des garçons ; 4. Rue des Arts, au Poste de Police.

Les familles pauvres, secourues ou non par le Bureau de Bienfaisance, sont admises à prendre part aux distributions des Fourneaux.

Les demandes d'admission sont reçues, dès le 8 janvier, au Bureau Central, rue des Ecoles, face à l'église Notre-Dame, de neuf heures du matin à midi, et de deux à six heures du soir.

Le prix des rations est fixé ainsi qu'il suit : Viande (100 grammes) 0,10 centimes ; Bouillon en soupe, 0,05 centimes ; Légumes, 0,05 centimes ; Harengs et œufs (la pièce) 0,05 centimes.

Les personnes qui désirent acheter des bons pour les distribuer aux indigents, doivent s'adresser à M. le Receveur municipal, rue des Lignes, 12, de neuf heures du matin à midi, et de deux à quatre heures du soir.

Fédération des Syndicats de l'industrie textile. — Syndicat des ouvrières des Industries textiles réunies de Roubaix. — Bureau de placement gratuit, 22, rue de la Jeau, dimanche, de huit heures et demie à neuf heures et demie.

Bien souvenir de jeunesse. — Evangile commenté par le Père Gratry. — Une station à la Sorbonne, par l'abbé Perreyve. — A la **LECTURE POPULAIRE**, 28, Grande-Rue.

Le nombre des accidents du travail a été en 1907 de 6.008. Il avait été, en 1906, que de 4012. C'est donc pour 1907 une augmentation de 1196 accidents.

Chute grave. — Un ouvrier meuleur de la fonderie A. et L. Renard, M. Petrus Schedeman, 35 ans, demeurant rue des Cordonniers, au Mont-à-Leux, est tombé sur une meule en marche. Il s'est blessé au thorax ; il a eu, en outre, le maxillaire inférieur brisé. Le docteur qui l'a soigné lui a prescrit un repos d'environ six semaines.

Les accidents du travail. — Ferdinand Vandenbulcke, 14 ans, demeurant à Saint-Genois, apprêteur, chez MM. Emile Roussel et fils : blessé au pied gauche par la roue d'un chariot. Repos de 15 jours.

— M. François Provincial, 27 ans, rue de Maubeuge, 10, maçon chez MM. Bayart père et fils, blessé au dos par une brique. 15 jours.

— M. Eugène Hespel, 19 ans, rue de Condé, cour Lacomte, 2, dégraisseur chez MM. Motte et Meilleseoux, blessé au poignet gauche en tombant avec une pièce : trois semaines.

— M. Jules Langenhack, 25 ans, rue Duguesclin, 20, dégraisseur au même établissement, brûlé au pied gauche, par de l'eau bouillante.

— Mme Marie Vandersteeten, 57 ans, rue de la Providence, 19, rattacheuse chez MM. H. Ternynck et fils, plaie pénétrante à l'index droit en coupant une mèche de laine. 15 jours.

— M. Victor Devrin, 25 ans, rue de la Redoute, 47, rattacheur chez MM. Motte et Porisse, plaie à la main gauche en dégorgeant des cylindres.

— M. Charles Deroubaix, 39 ans, rue de Mouvaux, chauffeur à la Coopérative « La Paix », entorse du genou droit en montant un escalier. 15 jours.

Faux-pas. — Un ouvrier de l'ébouage, M. Eugène Servais, 52 ans, s'est luxé le pied droit en faisant un faux-pas au moment où il sortait de la ferme de la rue Deremme. Il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE DE COTTON-MOCHE, à LOMME

(PASSE A ROUBAIX, LE Mardi)

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier après-midi, vers cinq heures moins le quart, chez M. Lambert-Verhaghe, marchand de meubles, au « Progrès de l'Ameublement », angle des rues Hallmann et de l'Epeule.

Le feu a pris naissance dans un tas d'étoupe placé dans le grenier ; il avait été communiqué par une cheminée défectueuse.

Informés par l'avertisseur électrique numéro 15, les pompiers sont immédiatement accourus, mais déjà, le personnel de l'établissement Roussel - Delecour, s'était rendu maître du commencement d'incendie que les pompiers ont achevé d'éteindre à l'aide d'une double lance.

Les dégâts sont évalués à 300 francs environ.

Car et camion. — Un camion de la maison Lecomte - Scrépel, marchand de charbon, à tamponné, hier soir, vers quatre heures, un tramway qui était arrêté rue Neuve. Le marche-pied du tramway a été brisé. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

On a trouvé. — M. Cyrille Desquilbet, rue Jeanne-d'Arc, à Croix, a trouvé, rue du Bois, un porte-monnaie contenant une certaine somme. Il l'a déposé au bureau central de police.

— Mlle Emilie Martel, rue des Arts, 12, a trouvé une fourrure de dame.

— M. Emile Dubois, rue de l'Alouette, cour Mulliez, a trouvé un trousseau de trois clefs, rue Saint-Georges.

— M. Léopold Vanecpenoille, demeurant rue de Beaumont, estaminet de l'Octroi, a trouvé, rue du Grand-Chemin, un fétiche contenant des papiers au nom de Clémence Duflot.

—×—

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

BONBONS pour le NOUVEL AN THOMAS, 5, Rue du Prieu, Lille

du 3 janvier

Naissances. — Jeanne Duflos, rue des Longues-Haies, 118. — Edmond Huygens, rue de Fleurs, cour Destrousseaux, 35. — Henri Villette, route de Leers, maisons Coulon, 2. — Alice Ducatez, boulevard de Cambrai. — Marcia Cambien, rue de la Gare, 53.

Publications de mariages. — Désiré Tack, tisserand, à Hem, et Juliette Leclercq, tisserande, rue David-d'Angers, 9. — Albert Deplanque, employé de commerce, rue Turneux, 7, et Henriette Waegebaert, sans profession, rue de Lannoy, 77. — Léonard Vandevelde, peintre, boulevard de Cambrai, cour Salomez, 10 et Camille Masure, bambrochette, rue Newton, cour Denduyts, 1. — Polydore Carton, tisserand, boulevard de Fourmies, et Valentine Dekeyser, couturière, même adresse. — Emile Lalau, dessinateur en tissus, rue du Tilleul, imp. Ingouville, 5, et Laure Lefebvre, couturière, rue Pierre-de-Roubaix, 98. — Félix Vanasteché, aide-maçon, Grande-Rue, cour Delbar, 16, et Odile Duchatel, ménagère, même adresse. — Edouard Renard, ourdisseur, rue du Pile, 77, et Blanche Vanderbeghen, ourdisseuse, à Tourcoing. — Gustave Guyot, voyageur, rue Inkermann, 122, et Germaine Vanderkoere, sans profession, à Paris. — Georges Imbrecht, employé de commerce, à Wattrelos, et Angèle Biquet, sans profession, Grande-Rue, 322. — Louis Vanbésien, tisserand, rue de Bouvines, 147, et Marie Lemaire, tisserande, à Croix. — Pierre Foucart, tisserand, rue Châteaubriand, 24, et Marie Pollez, journalière, rue Châteaubriand, 18. — Victor Leclercq, employé de commerce, rue des Fabricants, 68, et Marie Leclercq, sans profession, rue Saint-Honoré, 68. — Clément Stockman, trieur de laine, à Wattrelos, et Angèle Dufour, confectionneuse, rue de Bouvines, cour Pontier, 64.

Décès. — Gabrielle Bilkin, 1 mois, rue Blanchemaille. — Catherine Lécuyt, 74 ans, ménagère, rue Philippe-le-Bon, 23. — Appolinaire Wurlem, 66 ans, sans profession, rue Barbieux. — Séraphine Verhaeghe, 93 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Lucie Lowyck, 57 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Alexandre Tiscon, 71 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Françoise Gyselinck, 78 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Marie Vanlerberghe, 80 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Stéphanie Dilon, 75 ans, cordière, rue du Grand-Chemin, 66.

LUMINOL Savon dégraissant au fluage une blancheur éclatante.

CROIX

Les bouchers et charcutiers se sont réunis vendredi, à quatre heures et demie, chez M. Alphonse Malfait, rue Mirabeau. Le syndicat s'est occupé du nouvel arrêté municipal sur l'inspection des viandes de Boucherie. On sait que les commerçants sont tenus de présenter, tous les jours, de deux heures à quatre heures, au Châlet-Bains, toutes les viandes qu'ils reçoivent pour débiter, pour être pesées et estampillées. L'arrêté, applicable depuis le 1er janvier, serait, paraît-il, resté lettre morte pour les bouchers : aucun d'eux ne se serait présenté au lieu indiqué.

Les vieillards toucheront leurs pensions de décembre, lundi, 6 janvier, à deux heures, chez le Receveur municipal, rue du Trocadéro.

Accident de travail. — A l'usine Holden et Cie, Jules Deloraix, 40 ans, de Feroet, s'est fait un effort en soulevant le volet d'une machine. Dix jours de repos.

CROIX. — Naissance. — Hélène-Blanche Moreau, rue des Ogiers, 204.

Publications. — Charles Dursenne, homme de peine, à Wasquehal, et Jeanne Beausire, polisseuse, à Croix. — Louis Vanbesien, tisserand, à Roubaix, et Marie Lemaire, tisserande, à Croix — Marcel Dupont, tisserand, à Roubaix, et Julienne Barenne, parfumeuse, à Croix.

WASQUEHAL

Cercle d'études. — Lundi 6 janvier, à sept heures du soir, réunion des membres du Cercle d'études Saint-Paul. — Sujet : Le Collectivisme.

A MM. les Membres du Bureau de Bienfaisance. — Un de nos lecteurs nous communique la lettre ouverte qui suit à l'adresse de l'administration du Bureau de Bienfaisance :

Messieurs,

Chargé de répartir avec à-propos, sagesse et impartialité les secours que la commune veut par vos mains octroyer aux nécessiteux, vous ne pouvez fermer les yeux sur aucun de leurs besoins. Il importe au contraire que vous cherchiez en toute circonstance à soulager toutes les misères. Or, il en est une dont un certain nombre de familles pauvres souffrent actuellement : c'est la privation de combustibles par le froid rigoureux qui sévit en ce moment. Je me fais l'interprète des déshéritées pour vous demander de leur faire distribuer immédiatement, et à titre de secours extraordinaire, un ou plusieurs wagons de charbon, selon que les besoins se feront sentir.

Toute vos concitoyens approuveront cette heureuse initiative et les pauvres se féliciteront de ses utiles étrennes.

Un dernier mot. Soyez assez vigilants pour assurer la parfaite équité dans la distribution, afin d'éviter les murmures motivés, auxquels a donné lieu la dernière distribution de couvertures.

Recevez, Messieurs, etc.

Un ami des pauvres.

GAFREAU. — Jeunesse Catholique. — Réunion, Dimanche 5 janvier, après la Grand'Messe, dans la salle du patronage.

— **Messe des Hommes.** — La Messe des Hommes aura lieu le dimanche 5 janvier, à six heures, avec chants et instruction spéciale.

Association Saint-Joseph. — Recette des cotisations pour les sections de l'Epargne de la Mutualité et du Décès, dimanche 5 janvier, après les trois messes, dans la salle du patronage.

PLENE-BREUGO

Vol au comptoir. — Hier vendredi après-midi, vers 2 h. 1/2, Mme Antoine Petit, épicière, rue de Wasquehal, a constaté la disparition de son portemonnaie qui contenait 40 francs. Ce portemonnaie était placé dans un tiroir du comptoir.

TOURCOING

La « Sibérie » des Employés et Facteurs de la Poste

Par ces treize degrés au-dessous de zéro, il y a des fonctionnaires fort à plaindre. On a l'habitude de considérer ces Messieurs comme des gens heureux, s'amusant, dans une salle bien chauffée, à torturer le public en attendant l'heure de la soupe.

C'est une grossière erreur, du moins en ce qui concerne les employés de la Poste à Tourcoing. Derrière leurs guichets, le public, dûment emmitouflé, les considère battant la semelle, se frictionnant les mains, le visage en chair de poule, le chapeau sur la tête et le pardessus boutonné jusqu'au menton. Quand ils libellent un mandat, ils n'en finissent pas de griffonner atrocement. Les gens qui font queue récriminent ou se livrent à des plaisanteries sur la pauvre tête de ces Messieurs de la Poste. Ces Messieurs de la Poste sont d'une rage !...

Si, du moins, les employés pouvaient, comme les facteurs, aller se réchauffer sur la rue ! Car les facteurs, s'ils sont gelés en effectuant le tri des lettres, ont la ressource de se donner ensuite du mouvement, et l'on sait qu'en vertu de la transformation de l'énergie, le mouvement engendre de la chaleur — principe de physique qu'on applique sans le savoir.

Et puis, les facteurs sont des gens pratiques. Il y a un an, à pareille époque, ils souffraient du froid comme aujourd'hui. Ils pensèrent alors à l'inspecteur du travail, qui intervint auprès de ce mauvais patron qu'est l'Ad-mi-nis-tra-tion et, quarante-huit heures plus tard, ils étaient convenablement chauffés.

Vendredi soir, ils ont renouvelé leur demande de l'an passé. Espérons qu'ils auront satisfaction, cette fois encore.

Quant aux employés, souhaitons que leur Sibérie devienne une vraie Côte d'Azur pour eux.

Ce n'est pas toutefois que l'Hôtel des Postes soit dépourvu d'appareils de chauffage. Seulement, c'est comme s'il n'y en avait pas. Alors, qu'est-ce qu'un appareil de chauffage qui ne chauffe pas ?

Le public, qui paie pour être servi, a bien le droit de poser de ces sortes de questions. Les employés et les facteurs, eux, ne demandent pas mieux que de faire convenablement leur service. Aussi, l'Administration serait bien bonne d'en procurer la facilité à ses subordonnés.

Une soirée agréable. — Nous rappelons que demain dimanche il sera donné une nouvelle et dernière représentation du « Tour du Monde en 80 jours », au patronage Sacré-Cœur, rue du Rhin. Vu son importance cette représentation commencera à 4 h. 1/2 précises.

Au patronage des vacances de Notre-Dame. — Les enfants se sont réunis hier pour rappeler le souvenir des agréables journées passées ensemble durant les mois des grandes vacances.

Après avoir assisté en l'église Notre-Dame à la Sainte-Messe, dite à leur intention, ils se rendirent au patronage pour présenter les souhaits de leur aimé directeur, M. Dethoor.

Pour échapper à la violence du froid, il fallut supprimer les concours qui furent heureusement remplacés par quelques représentations très intéressantes de Guignol.

Deux comédies merveilleusement interprétées par une troupe d'acteurs obligeants clôturèrent la journée, et les enfants se retirèrent joyeux emportant le fruit d'une distribution de coquilles.

Une lettre annonça qu'un des directeurs les plus zélés du patronage, reçu au Vatican, avait présenté au Saint-Père une photographie de patronage et les bas de laquelle le Pape avait daigné écrire ces mots : « A ces chers enfants et à leurs directeurs, nous accordons de cœur la bénédiction apostolique. »

C'est là pour les directeurs l'encouragement le plus précieux, et la source d'une activité plus grande et plus généreuse.

Orphéonistes Crick-Sicks. — **Grand concert d'hiver.** — C'est le samedi 1er février, à 8 h. et demie, qu'aura lieu, salle des fêtes, place Leverrier, le grand concert d'abonnement des Orphéonistes « Crick-Sicks ». La Société y produira dans 3 grandes œuvres du répertoire : « La Légende de Jumièges », de H. Maréchal ; « La Légende de Jumièges », de Th. Radoux et « Espérance », de Th. Radoux.

M. H. Maréchal, qui assistait lors de la fête Sainte Cécile à l'exécution de son œuvre, s'est déclaré enthousiasmé de l'interprétation que lui avait donnée M. Duysburgh. L'exécution du « Chant des Matelots » par nos orphéonistes a provoqué les applaudissements enthousiastes du public gantois et les éloges les plus flatteurs de la presse belge. Quant au chœur « Espérance », nos concitoyens n'ont pas oublié la remarquable audition que M. Duysburgh en a donnée à Tourcoing, au concours de 1902 ; nul doute que sous la même direction, cette œuvre sœurée de la part des Crick-Sicks une interprétation digne de leur réputation.

La Commission s'est, en outre, assuré par l'intermédiaire de M. Georges Bouerel, l'aimable et réputé barrion, le concours précieux d'artistes de première valeur.

M. Paul Viardot, violoniste, un des virtuoses les plus accomplis de l'époque ; Mme Gaby Gerkins, cantatrice, du théâtre de la Monnaie de Bruxelles ; cette excellente artiste rappellera à ceux qui l'ont entendue Mme Dina Beumer, la vocaliste la plus remarquable qui ait jamais produite dans les concerts des Crick-Sicks ; Mlle Marguerite Thévenard, une des étoiles les plus en vue du Vaudeville ; M. Georges Robert, de l'Odéon, le ténor aimé que nous avions applaudi déjà l'an dernier dans « Le petit Luli » ; et enfin M. Paul Stupuy, le consciencieux accompagnateur que nous n'avons pas à présenter autrement à nos lecteurs.

Voilà certes de quoi composer un magnifique programme comme ceux auxquels les Crick-Sicks ont l'habitude de convier leurs membres protecteurs et honoraires, chaque année.

223e section des Prévoyants de l'Avenir. — La recette aura lieu le dimanche 5 janvier, au siège social et dans les bureaux, de 10 h. à midi. Les retardataires sont invités à se présenter au siège social, rue Nationale, 242. — Inscriptions des adhérents dans tous les bureaux, à l'Orphélinat et à la caisse des Pupilles.

Société de la Jeunesse de France. — Dimanche, au siège social, estaminet du Violon d'Or, angle des rues Delobel et du Calvaire, recette de janvier. Le trésorier sera à la disposition des sociétaires en retard de leurs versements à partir de 10 h. du matin jusque midi. Le même jour, à 11 h., réunion de la Commission.

Sous la roue d'un camion. — Vendredi, à trois heures et demie du soir, rue de Mouvaux, au Blanc-Seau, Emile Prun, 28 ans, domestique de M. Bélangé, marchand de pétrole, rue Victor-Hugo, à Saint-André-les-Lille, est tombé de son camion. Son cheval continuant à marcher, le domestique fut écrasé sous une roue du camion. Le docteur Guidez, qui lui a donné ses soins dans un estaminet voisin, n'a relevé que des contusions intéressant le thorax mais, craignant des lésions internes, il a fait transporter le blessé à l'Hôtel-Dieu, dans la voiture d'ambulance.

Accidents de travail. — Henri Daussy, 32 ans, sous-chef lampiste, à la gare centrale, contusion et épanchement articulaire du genou droit à la suite d'une chute. Docteur Vienne ; repos de 12 jours.

— François Vandorme, 71 ans, domestique, rue des Cinq-Voies, 219, contusion du côté gauche en passant trop près d'un camion en marche. Docteur Leduc ; 10 jours de repos.

— Alfred Pieemeuax, débourreur, 31 ans, rue des Pinels, 281, contusion de la région lombaire. Docteur Desbonnets ; repos de 15 jours.

— Jean Vandeverdie, 24 ans, teinturier, rue de Lebourcq, entorse du poignet gauche. Docteur Delossée ; repos de 15 jours.

— Firmine Vlaene, 19 ans, doubleuse, rue Lamartine, plaie de la jambe droite ; Docteur Defesnes ; repos de 12 jours.

— Alfred Tremsen, 25 ans, cantonnier, contusion du thorax et du pied gauche à la suite d'une chute sous les pieds de son cheval. Docteur Playoust ; repos de dix jours.

Histoire embrouillée. — Louis Chombert, 23 ans, fileur, rue de l'Epine, aurait fait, à onze heures du soir, la rencontre de trois individus, dont un militaire, le long du mur de la filature de MM. Flipo frères, rue du Touquet. Après avoir été dépouillé de sa montre et d'une pièce de cinquante centimes, il aurait été roué de coups. C'est le récit qu'il a fait à M. Niederst, commissaire de police en lui montrant les ecchymoses qu'il porte à l'œil droit, au nez et aux lèvres.

Le militaire fut appelé au commissariat et fit un autre récit. Il aurait frappé d'un coup de poing, d'un seul, Louis Chombert qui l'avait injurié.

Les deux autres individus qui auraient dépouillé et battu l'ouvrier fileur n'ont pu encore être retrouvés. Mais Louis Chombert a retrouvé sa montre, à ce qu'il dit, sur le seuil de sa porte, à six heures du matin.

Défaut à payer. — J. B. Scheidemeser, 40 ans, journalier, contour de l'Abattoir, n'ayant pas payé une amende pour ivresse, a été arrêté pour faire, en échange, deux jours de prison.

—×—

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 3 janvier

Naissances. — Bodin Joseph, rue des Colons, 56. — Delvoye Jules, rue Jourdan, 3 — Deronné Marcel, rue d'Alsace, 31. — Desroubaix Robert, rue Desurmont, 69. — Wallez Denise, rue du Flocon, 244. — Delplanque Lucien, rue du Cimbale, 85. — Engelbert Raymonde, rue de Croix, 1. — Rancy Apolline, rue de Gand, 676. — Lahousse Jean, rue Chauvy, 3. — Tiberghien Marie-Louise, rue Nationale, 72. — Chesquière Berthe, rue Lacépède, 37.

Décès. — Anraet Marie, 40 ans, rue d'Havré, 3. — Demortier Hortense, 67 ans, rue de Carvin, 21. — Duprest Arthur, 44 ans, rue Claude-Bernard, 206. — Prouvost Blanche, 23 ans, rue d'Italy, 11. — Brassart J.-B., 81 ans, rue d'Havré, 3. — Allewaereldt Simonne, 9 mois, rue des Pints. — Ritier Ernest, 60 ans, rue Nationale, 122. — Poissonnier Emilienne, 5 mois, rue de Creil, 21. — Bossut Marie, 26 ans, rue Winoc-Chocqueel, 28. — Delodique Fidèle, 70 ans, rue des Archers, 30.

HALLUIN. — Du 3 janvier 1908. — Naissance. — Verbeke Polydore, rue Traversière.

Décès. — Callemyn Albertine, 7 mois, rue France.

RONCQ

La pétition des pinsonneux. — En réponse à la pétition que lui avaient fait parvenir les pinsonneux de Roncq, M. Grousseau, député, a adressé à M. Lepoutre, maire, la lettre suivante :

Ce 1er janvier 1908.

Cher Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu la pétition des pinsonneux Roncquois et je vais faire tous mes efforts pour qu'ils obtiennent satisfaction.

Veuillez agréer, etc.

C. Grousseau.

L'Union Sportive Roncquoise se rencontrera dimanche, 5 janvier, sur le terrain de M. Bonduel, rue de la Latte, contre le Club Sportif Doudsien, équipe II, à deux heures précises. Ce match comptant pour le challenge Bonvarlet, promet d'être très intéressant.

Encore un chien perdu ! — Un chien noir de forte taille, poitrine et bouts des pattes blancs, est allé se réfugier chez M. Carlos Vanderaspaille, au Blanc-Four, où le propriétaire peut le réclamer.

DÉPÊCHES de la NUIT

La succession de M. Guyot Dessaigne

M. BRIAND, GARDE DES SCEAUX, M. DOUMERGUE, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, M. CRUPPI, MINISTRE DU COMMERCE.

Paris. — Le Conseil des ministres désignera aujourd'hui effectivement le successeur de M. Guyot-Dessaigne, ministre de la justice.

Déjà nous pouvons annoncer que son choix se portera sur M. Briand.

Dès la mort de M. Guyot-Dessaigne, M. Clémenceau s'était préoccupé de son remplaçant.

Il avait d'abord songé à M. Cruppi, le président actuel de la gauche radicale à la Chambre, mais cette candidature ne résistait pas à l'examen. Les personnages politiques consultés par le président du Conseil lui avaient fait remarquer que M. Cruppi, en 1899, avait voté dans l'affaire Dreyfus la loi de désaisissement et qu'il se trouverait au ministère de la justice en délicate posture devant la Cour de Cassation.

M. Clémenceau se retournait alors vers M. Berthou, mais après réflexion il se rendait compte que le passage du ministre des travaux publics à la place Vendôme ne manquerait pas d'être interprété comme la faillite du rachat de l'Ouest qui continue à être l'un des articles du programme du ministère.

Très perplexe, M. Clémenceau portait alors ses vues sur M. Briand. Sans lui faire d'offre ferme, il le faisait tâter officieusement par quelques-uns de ses collègues.

M. Briand se montre très hésitant. Cependant jeudi et vendredi, le ministre de l'instruction publique, était de la part de plusieurs de ses collègues, MM. Ruau, Doumergue, Viviani et Caillaux, à qui M. Clémenceau s'était ouvert, l'objet de démarches pressantes.

A eux se joignaient de nombreux députés et sénateurs parmi lesquels nous pouvons citer M. Poincaré.

Vendredi soir, à 6 heures, M. Clémenceau qui avait été tenu au courant de ces négociations, faisait mander M. Briand à qui il offrait alors officiellement le portefeuille de la justice, auquel serait rattaché celui des cultes.

Dans leur long entretien, le président du Conseil faisait valoir entr'autres considérations que M. Briand se devait, en passant à la justice, d'assurer l'exécution définitive de la loi de Séparation qui était son œuvre.

Il ajoutait que le parti républicain comptait sur lui pour parer aux graves difficultés que pouvait soulever l'enquête votée par le Sénat sur la liquidation des biens des congrégations.

M. Briand se montrait déjà plus conciliant ; cependant voulant avoir raison de ses dernières hésitations, M. Clémenceau le conduisait à l'Elysée où M. Fallières joignait ses instances à celles du président du Conseil, pour le déterminer à accepter la succession de M. Guyot-Dessaigne.

M. Briand demanda néanmoins à réfléchir, mais tout porte à croire qu'au conseil d'aujourd'hui, c'est l'impression qu'il a donnée à son entourage, son acceptation sera définitive.

Reste maintenant à régler la question du successeur de M. Briand à la rue de Grenelle.

Deux candidatures sont en présence : celles de M. Doumergue, ministre du commerce, et de M. Cruppi.

M. Doumergue estime qu'à la constitution du ministère Clémenceau il avait été sacrifié ; on lui avait retiré les postes et télégraphes pour ne lui laisser qu'un embryon de portefeuille. Il avait accepté sans murmurer cette « diminutio capitis », mais comme l'occasion se présente de lui donner une compensation, il entend la saisir.

La candidature de M. Doumergue est du reste appuyée par tous ses collègues et il est probable que M. Cruppi devra se contenter du ministère du commerce, auquel ses études ne le disposaient guère.

Voilà où en en était cette nuit.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

On annonce qu'un important mouvement préfectoral sera signé au Conseil des ministres.

RETOUR DES NOUVEAUX CARDINAUX FRANÇAIS

Rome. — Le cardinal Andrieu est parti hier soir pour Marseille.

Le cardinal Luçon quittera Rome aujourd'hui.

LE DÉPUTÉ DE L'AISNE GECCALDI POURSUIVI POUR DIFFAMATION

Laon. — Hier est venue devant le tribunal de Laon l'affaire en diffamation intentée par MM. Rep et Fillette, banquiers à Château-Thierry, à M. Ceccaldi, député.

Me Rousseau et Willm assistaient MM. Rep et Fillette, et Me Chauvin, député, assistait M. Ceccaldi.

Dès l'ouverture, Me Rousseau déposait des conclusions tendant au renvoi de l'affaire, la partie adverse n'ayant pas assigné deux témoins dans les délais voulus.

Me Chauvin déclara renoncer à l'audition des deux témoins à condition que les 30 autres seraient entendus.

Le tribunal se range à l'avis de Me Chauvin et l'on entendit M. Schrameck, ancien préfet, qui fit l'éloge de M. Ceccaldi. S'il avait été préfet, il n'aurait pas hésité à déférer le délinquant aux tribunaux.

M. Milleteau, préfet de l'Aisne, parle dans le même sens.

Après la déposition de M. Dupont, banquier à Paris, Me Rousseau demanda de surseoir aux débats jusqu'à ce que les poursuites intentées à ses clients par le parquet aient pris fin.

Me Chauvin ne s'opposant pas au renvoi, le tribunal a remis l'affaire à une date ultérieure.

Tous nos lecteurs nous disent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai.

L'ÉCHOUEMENT DE LA « NIVE »

Paris. — L'amiral Philibert n'a pas pu envoyer des nouvelles de la « Nive » à cause du mauvais temps.

Le « Desaix », le « Gueydon », le « Victor-Hugo » ont été obligés de prendre le large.

Les communications par télégraphie sans fil sont difficiles.

CAPITAINE DE GENDARMERIE ESCROC

Paris. — M. Roty, juge d'instruction, a entendu l'éditeur Fayard et M. Sagnier, capitaine d'état-major à Cambrai, victimes des agissements du capitaine de gendarmerie Chappelle.

L'escroc a reconnu les faits, mais a déclaré qu'il pensait pouvoir faire face à ses engagements avec les fonds que devait lui remettre un représentant de commerce, son ami, dont il a été victime.

LES VICTIMES DE LA MINE

QUATRE MINEURS SONT ENSEVELIS. — DEUX SONT SAUVÉS. — LA MORT DES DEUX AUTRES EST CERTAINE.

Liège. — A la suite d'un éboulement aux charbonnages de Jemmapes-sur-Meuse, quatre mineurs ont été ensevelis.

On a pu, au prix d'efforts inouïs, en sauver deux.

Les deux autres sont certainement morts.

ON ANNONCE DE NOUVELLES EXPLOSIONS EN ESPAGNE

Barcelone. — Une inscription, annonçant l'explosion de nouvelles bombes, a été relevée à Rambla de Las Flores. Plusieurs personnes affirment qu'une vieille femme en est l'auteur.

Des perquisitions ont été faites au cercle socialiste. La police a arrêté toutes les personnes qui s'y trouvaient.

Au Vatican

Les réceptions

Rome. — Hier matin, le Pape a reçu en audience particulière l'archevêque de San Francisco, de Californie, et le Père Michel Angeli, recteur des clercs réguliers.

En suite Pie X a tenu la première réception publique après les fêtes. Les étrangers y assistaient très nombreux.

Le matin, le cardinal Merry del Val avait reçu plusieurs membres du corps diplomatique.

Le comte d'Anta, ministre du Portugal, toujours malade, s'est fait représenter par un attaché d'ambassade.

On dit que le comte, à cause de son état de santé, abandonnera Rome et sera remplacé par un autre ambassadeur.

LE FUTUR PRÉSIDENT DU CABINET BELGE

Bruxelles. — Le roi a eu un long entretien avec M. Scholiaert, président de la Chambre des députés, qui est considéré comme le successeur probable de M. de Trooz.

M. Scholiaert, affirme-t-on, accepterait la présidence du conseil à la condition que Léopold II consente à modifier le projet d'annexion du Congo et plus particulièrement la partie ayant trait au domaine de la couronne.

On assure à la dernière minute que d'importantes modifications seront en effet apportées au projet actuel.

LE NOUVEAU MINISTÈRE HOLLANDAIS

La Haye. — M. Heemskerk, protestant conservateur, a été chargé de former le nouveau cabinet.

COLLISION ENTRE DEUX NAVIRES PRÈS DE ROTTERDAM

Rotterdam. — Une collision s'est produite à Hoek Van Holland, entre le navire écossais « Lindissaime », chargé de charbon, et le « Johannah », également de Rotterdam.

Le « Lindissaime » a chaviré et ses dix-sept hommes d'équipage ont pu être sauvés par le bateau-pilote.

GRÈVE DE CHAUFFEURS D'AUTOBUS A LONDRES

Londres. — La grève des chauffeurs et conducteurs d'autobus de Road Car Company continue.

Jusqu'à présent les omnibus à chevaux de cette Compagnie ont circulé, mais il est à prévoir que les employés menacés d'une diminution de salaire de 6 pence (environ 0,60 centimes), feraient cause commune avec les grévistes.

LE PROCÈS HARDEN

Berlin. — Le tribunal a condamné Harden à quatre mois de prison.

TREMBLEMENT DE TERRE à la Jamaïque

Londres. — L'agent du Lloyd à Savannah, dans la Jamaïque, télégraphie qu'une secousse de tremblement de terre a été ressentie dans cette ville et les environs vendredi matin.

On sait que, jeudi, à Kingston, à l'autre extrémité de l'île, une violente secousse a causé des dégâts assez sérieux.

LES TROUBLES EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg. — Des télégrammes de Bakou indiquent que la grève s'est étendue à presque toutes les exploitations de naphte. Des désordres sont à craindre en raison de l'attitude des grévistes.

—o—

Saint-Pétersbourg. — Des rixes sérieuses se sont produites à Bersarabie entre paysans refusant de payer l'impôt et les gendarmes.

Il y a eu plusieurs tués et blessés. Les dragons sont envoyés pour rétablir l'ordre.

LIMOELLES

La population. — Il a été inscrit en 1907, aux registres de l'état-civil, 229 naissances, 94 décès, 22 mariages.

Vol d'un coq. — Dans la soirée de mercredi, un coq a été dérobé au préjudice de M. Gnotiert, cultivateur, rue du Cailloux. La police espère découvrir les ravisseurs.

MOUVAUX

Secours mutuels Saint-Germain. — Les membres de la Société de Secours-Mutuels Saint-Germain tiendront leur réunion mensuelle demain, dimanche. Cette réunion aura lieu à l'estaminet « le Moulin-Blanc ».

MOUVAUX. — Naissance. — Mathilde Deroubaix, 102, rue de Lille. — Eléonore Lethen, 97, rue de Lille.

Publication de Mariage. — Amelot E., ébéniste, à Marcq-en-Barœul, et Marguerite Dal, à Mouvaux.

Décès. — Victor Vanneuille, deux ans et demi, rue de Lille.

MARCQ-EN-BARŒUL

En prendre le tramway à la course. — Jeudi matin, vers 10 h., M. Léon Delarive, voyageur de commerce, voulut prendre le tramway à la marche, à la Corve.

Il glissa malheureusement, tomba sur le marche-pied, s'y accrocha et fut traîné, dans cette position, sur un parcours d'une trentaine de mètres.

Quand arrêta le tramway, M. Delarive était à bout de forces et grièvement contusionné.

Accidents de travail. — M. Wagnon Edouard, 31 ans, receveur à la Compagnie des tramways, harneau de l'Entrepôt, à Marcq-en-Barœul, s'est fait de fortes contusions au coude gauche en tirant le cable du chariot de retour.

— A la chocolatrie Prébaudeau et Fauchille, rue Nationale, à Marcq-en-Barœul, M. Léon Poissonnier, 18 ans, journalier, rue Nationale, 22, a glissé sur un rail et est tombé entorse du pied droit.

DUNKERQUE

Le Froid

Un naufrage. — Marins à sauver.

Hier, vendredi, à dix heures du matin, par suite de la bise qui soufflait durement, un trois-mâts danois s'est jeté sur le « Grand Banc », à l'Ouest de Gravelines.

Le canot de sauvetage de ce port fut lancé aussitôt et fut assez heureux de recueillir l'équipage à demi-gelé par le froid.

Le remorqueur « Industrie » n'a pu s'approcher du navire dont l'avant est recouvert de glace et dont on ne peut lire le nom qui est : « Abraha ».

L'équipage a été l'objet des meilleurs soins. Le voilier est considéré comme perdu.

Frappé de congestion

Hier, vers 8 heures 3/4, un journalier, Charles Guyot, 60 ans, a été relevé sans connaissance dans la salle d'attente du tramway, près de l'église Saint-Eloi.

Frappé